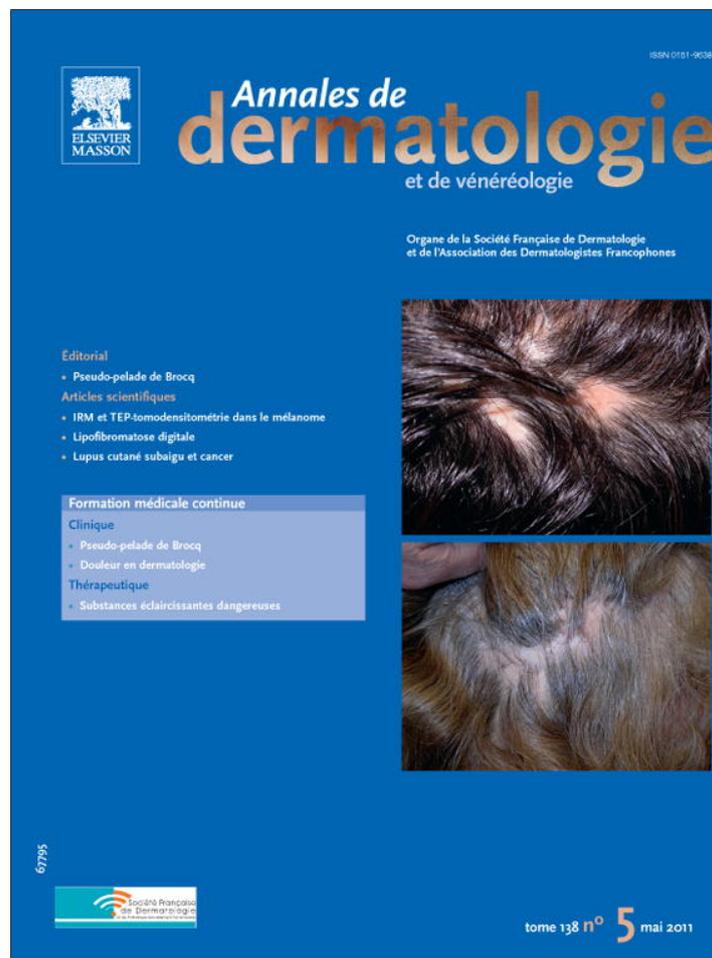


Provided for non-commercial research and education use.
Not for reproduction, distribution or commercial use.



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the authors institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/copyright>



Disponible en ligne sur
 ScienceDirect
 www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

 www.em-consulte.com



THÉRAPEUTIQUE

Liste de spécialités utilisées dans un but cosmétique et ayant été signalées comme contenant des substances éclaircissantes médicalement dangereuses

List of compounds used as cosmetics and reported as containing skin-lightening ingredients that are dangerous for health

Groupe Thématique « peau noire » de la Société française de dermatologie¹

25, rue de la Boétie, 75008 Paris, France

Reçu le 17 janvier 2011 ; accepté le 26 janvier 2011
 Disponible sur Internet le 2 mars 2011

MOTS CLÉS

Dépigmentation cosmétique ;
 Peau noire ;
 Hydroquinone ;
 Mercure ;
 Corticoïdes topiques ;
 Propionate de clobétasol

KEYWORDS

Cosmetic skin-bleaching;
 Black skin;
 Hydroquinone;
 Mercury;
 Topical steroids;
 Clobetasol propionate

La dépigmentation cosmétique (synonymes : dépigmentation artificielle, dépigmentation volontaire) consiste en l'utilisation de produits visant à éclaircir la couleur naturelle de la peau dans un but cosmétique en utilisant des substances normalement réservées à l'usage médical [1–7]. Il est admis que cette pratique est couramment observée en France, notamment chez des sujets originaires d'Afrique subsaharienne.

Afin d'aider à la prise en charge des patients, ainsi qu'à la déclaration d'effets secondaires de produits susceptibles d'être incriminés dans leur survenue, le groupe thématique « peau noire » de la Société française de dermatologie (GTPN) a souhaité mettre, à la disposition des dermatologues, une liste de spécialités contenant de façon avérée des principes actifs dépigmentants dont, au regard de la législation française, la présence est interdite dans la composition de produits cosmétiques (Tableau 1).

Il s'avère en effet que, souvent, la consultation des patients concernés par cette problématique est compliquée du fait de la méconnaissance par les médecins de la nature précise des spécialités citées par les patients. Lorsque le ou les noms des produits utilisés ne peuvent être cités spontanément, il peut être également intéressant d'énumérer au

¹ Correspondance : A. Mahé, Hôpital Pasteur, 39, avenue de la Liberté, 68024 Colmar cedex, France. Adresse e-mail : antoine.mahe@ch-colmar.fr.

Tableau 1 Liste de spécialités utilisées dans un but cosmétique et ayant été signalées comme contenant des substances éclaircissantes médicalement dangereuses.

Catégorie de principe actif	Dénomination commerciale	Forme galénique	Principe actif (concentration quand connue)	Source de données
Corticoïdes	Bétasol ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Charme ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Civic ^b	Crème, gel	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	Clobétaderm ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Clovate ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5)
	Dermogel plus ^b	Gel	Fluocinonide (0,075 %)	(7)
	Dermovate ^b	Crème, gel	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	Diana	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5)
	Diprosone ^b	Crème	Bêtaméthasone	(7)
	Edguard ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Fashion fair ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	L'ivoirienne ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Lemonvate ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(7)
	Lumière ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	Maxim	Gel	Dipropionate de bêtaméthasone (0,05 %)	(5)
	Movate ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	Neomat	Crème, gel	Propionate de clobétasol (0,05 %) ^a	(5)
	Néoprosone ^b	Gel	Dipropionate de bêtaméthasone (0,05 %) ^a	(5,7)
	Niuma extra-cream	Crème	Propionate de clobétasol (0,04 %)	(5)
	PC ^b	Gel, crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(5,7)
	Plaisir ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
	Prosone ^b	Gel	Dipropionate de bêtaméthasone (0,05 %)	(5,7)
	Skin success ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	Étiquetage
Tenovate	Gel, crème	Propionate de clobétasol (0,05 %) ^a	(5)	
Topgel ^b	Gel	Fluocinonide (0,025 %) ^a	(5,7)	
Topifram ^b	Crème	Propionate de clobétasol (0,05 %)	(7)	
Phénoliques	Akagni	Crème, lait	Hydroquinone (5 %)	(5)
	Ambi	Crème	Hydroquinone (5–6 %)	(4,1)
	Bicu	Crème	Hydroquinone	(4)
	Blackstar	Lait	Hydroquinone	(5)
	Body clear	Lait, crème	Hydroquinone	(5)

Tableau 1 (Suite)				
Catégorie de principe actif	Dénomination commerciale	Forme galénique	Principe actif (concentration quand connue)	Source de données
	Carolight ^b	Lait	Hydroquinone (2%)	Étiquetage
	CBL	Lait	Hydroquinone	(5)
	Charms	Crème	Hydroquinone (4%)	^c
	Clairliss	Lait	Hydroquinone	(5)
	Clear Essence ^b	Lait	Hydroquinone (2%)	Étiquetage
	Clear skin	Crème	Hydroquinone (4%)	(1)
	DD dynamy	Crème	Hydroquinone (3%)	^c
	Dear Heart	Crème	Hydroquinone	(4)
	Emos	Crème	Hydroquinone	(5)
	Fair white	Crème, lait	Hydroquinone (8,7%)	(5)
	HT 26	Lait	Hydroquinone	(5)
	Immédiat clair	Crème, lait	Hydroquinone	(5)
	Makari ^b	Crème	Hydroquinone (4%)	^d
	Métic'ée	Crème	Hydroquinone	Étiquetage
	MGC	Lait	Hydroquinone	(5)
	Niomré	Crème	Hydroquinone (3%)	^c
	Niuma	Lait	Hydroquinone	(5)
	Peau claire	Crème, lait	Hydroquinone	(5)
	QEI ^{+b}	Crème	Hydroquinone (4%)	^d
	Sivoclair	Crème, lait, savon	Hydroquinone	(5)
	Skin light	Crème, lait, savon	Hydroquinone (6,7%)	(5)
	Top-tone	Crème	Hydroquinone (6,5%)	(5)
	Vénus de Milo	Crème	Hydroquinone (5%)	(4,1)
Mercuriels	Asepso	Savon	Biiodure de mercure (2%)	(2)
	Crema de Belleza	Crème	Chlorure de mercure (Calomel)	(6)
	Idole	Savon	Iodure de mercure	(5)
	Jaribu	Savon	Iodure de mercure (3%)	(4)
	Mekako ^b	Savon	Iodure de mercure (2%)	Étiquetage
	Movate	Savon	Iodure de mercure	(5)
	Neko	Savon	Iodure de mercure (1%)	(4,3)
	Niuma	Savon	Iodure de mercure (2%)	(5)
	Rico	Savon	Iodure de mercure (3%)	(5)
	Sukisa Bango	Savon	Iodure de mercure	(5)
	Roberts	Savon	Iodure de mercure (2%)	(4)
Plusieurs principes actifs	GG	Crème, lait	Hydroquinone (4%) et corticoïde estérifié	^c
	Vit-fée	Crème	Hydroquinone (2%) et corticoïde estérifié	^c

^a Contient également du sulfate de néomycine.
^b Produit ayant été identifié en France métropolitaine (avec la composition indiquée).
^c Données du laboratoire de pharmacologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 2002–2004
^d Données de l'Afssaps, 2009.

patient tout ou partie des noms des spécialités recensées dans la liste.

Cette liste a été constituée d'après les données de la littérature médicale disponibles sur le sujet [1–7], ainsi que, pour certains produits, par des observations effectuées (lecture d'indications inscrites sur l'emballage) ou encore par des analyses sollicitées auprès

de laboratoires compétents par certains membres du GTPN.

Cette méthodologie appelle certains commentaires :

- lorsqu'elle est indiquée, la concentration en principe actif mentionnée sur l'emballage peut-être erronée [8] ;
- en l'absence de contrôle systématique et régulier de la composition chimique de ces produits, et du fait

de l'origine en partie extracommunautaire des données ayant permis l'établissement de cette liste, la composition actuelle de certaines spécialités trouvées en France avec ces dénominations est susceptible de différer des données ici mentionnées ;

- la composition de certaines spécialités citées dans la liste est susceptible de correspondre à des contrefaçons de produits autorisés ;
- l'identification formelle d'un produit en France métropolitaine n'implique pas que le produit ait été acquis dans ce pays.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible de connaître ultérieurement des mises à jour.

Conflit d'intérêt

Aucun.

Références

[1] Boyle J, Kennedy CTC. Hydroquinone concentrations in skin lightening creams. *Br J Dermatol* 1986;114:501–4.

- [2] Gras G, Mondain J. Problème posé par l'utilisation des cosmétiques mercuriels au Sénégal. *Toxicol Eur Res* 1981;3:175–8.
- [3] Lauwerys R, Bonnier C, Evrard P, Gennart JP, Bernard A. Prenatal and early postnatal intoxication by inorganic mercury resulting from the maternal use of mercury containing soap. *Hum Toxicol* 1987;6:253–6.
- [4] Mahé A, Blanc L, Halna JM, Kéita S, Sanogo T, Bobin P. Enquête épidémiologique sur l'utilisation cosmétique de produits dépigmentants par les femmes de Bamako (Mali). *Ann Dermatol Venereol* 1993;120:870–3.
- [5] Mahé A, Ly F, Aymard G, Dangou JM. Skin diseases associated with the cosmetic use of bleaching products in women from Dakar, Senegal. *Br J Dermatol* 2003;148:493–500.
- [6] MMWR. Mercury poisoning associated with beauty cream-Texas, New Mexico, and California, 1995–1996. *Arch Dermatol* 1996;132:1533–4.
- [7] Petit A. Prise en charge des complications de la dépigmentation volontaire en France. *Ann Dermatol Venereol* 2006;133:907–16.
- [8] Ake M, Oga S, Bony N, Amin NC, Malan AK. Recherche et dosage du 17-propionate de clobétasol et du 17-, 21-dipropionate de bétaméthasone dans les crèmes et gels vendus sur les marchés publics d'Abidjan (Côte d'Ivoire). *J Sci Pharm Biol* 2007;8:25–33.